

# Rush sur les écoles flamandes de Bruxelles

**Malgré l'augmentation des capacités d'accueil des écoles flamandes de la capitale, entre 1.600 et 2.000 enfants risquent de se retrouver sur le carreau.**

**JEAN-PAUL BOMBAERTS**

Les écoles bruxelloises sont surpeuplées. Le constat n'est pas neuf et il vaut tant pour le réseau francophone que pour le réseau néerlandophone de la capitale. Or ce vendredi se clôturent les préinscriptions dans les écoles flamandes de Bruxelles. Et tout porte à croire qu'il y aura entre 1.600 et 2.000 inscriptions excédentaires, dont une moitié en première gardienne et l'autre moitié en prégardienne.

La Flandre s'est engagée à assurer la scolarisation de 18% des enfants habitant la Région bruxelloise. En 2004, l'enseignement

néerlandophone à Bruxelles accueillait 35.355 élèves. Aujourd'hui, ils sont 42.139. C'est plus de 20% d'augmentation en dix ans. Sont principalement concernées les communes du nord et de l'ouest de Bruxelles, celles où la pression démographique et la présence immigrée est la plus forte.

«Nous faisons pourtant le maximum pour que les capacités suivent», assure-t-on au cabinet de Guy Vanhengel, ministre chargé de l'Enseignement au sein de la Commission communautaire flamande (VGC). «L'an dernier nous avons créé 1.500 places. Mais plus nous créons de nouvelles places, plus la demande augmente.» Et vu l'afflux de demandes d'inscriptions en maternelle et en primaire, on peut s'attendre à une forte augmentation des inscriptions dans le secondaire d'ici 4 à 5 ans...

## Quitter Bruxelles

La préinscription permet aux parents de mentionner l'école de leur choix. Après quoi, ils seront invités à inscrire leur enfant dans le courant du mois de mars. Si, faute de place, ils n'obtiennent pas de rendez-vous, ils devront faire la file en mai dans n'importe quelle autre école.

Parmi les quelque 2.000 enfants qui étaient restés sur le carreau l'an dernier à l'issue de la préinscription, 60% ont finalement trouvé une place dans le réseau néerlandophone. Les autres se sont adressés au réseau francophone ou sont allés voir en dehors de Bruxelles. Certains ont tout simplement renoncé à sco-

lariser leur enfant en première maternelle, surtout dans les milieux allochtones, nous dit-on.

Pour Els Lenaerts, responsable de

l'ASBL *leder kind een stoel* (Une chaise pour chaque enfant), cette situation n'est pas tenable. «Il faut que les entités fédérées coopèrent mieux en termes de planification.» Un premier pas a été entrepris cette année avec la mise en place d'un échange de données entre les cabinets Milquet (Communauté française) et Crevits (Flandre). Mais pour Els Lenaerts, les choses n'avancent pas assez rapidement et elle brandit la menace d'actions en justice pour défendre les enfants restés sur le carreau. «Nous avons consulté des avocats qui nous ont confirmé que c'était parfaitement plaidable, étant donné que la Constitution garantit le droit à l'enseignement.»

**Une ASBL brandit la menace d'actions en justice.**